

Image not found or type unknown



Quel risque pour agression sexuelle sur mineur

Par **jason77**, le **18/05/2012 à 20:08**

Bonjour, lorsque j'avais 18 ans j'ai fais des attouchements sexuelles 2 ou 3 fois sur mineur de moins de 15 ans (6 ans) ensuite j'étais tellement pas bien j'ai tout avoué mes faits sur un forum sur internet et la gendarmerie m'a repéré via mon adresse ip et je suis convoqué au parquet le 6 juin 2012 j'ai actuellement 19 ans et casier judiciaire vierge. Le procureur m'a ordonner d'aller voir un psy pour des soins intensifs... avant le 6 juin mais je sais que je risque 100 000 euros de dommages et intérêts et 7 ans de prison je voudrais savoir si je payerais une telle somme sachant que je gagne 1800 euros par mois. et aussi si j'allais aller en prison merci de me répondre.